

Arbre des causes

Formation à la méthode de l'arbre des causes

Le + Groupe ACN :

Remise à chaque participant d'une boîte à outils sur support USB.



Attestations de formation remises sur place.

Durée :

7 heures - 1 journée

Public :

L'ensemble du personnel de la structure.

Lieu :

En intra dans votre établissement

Participants :

15 collaborateurs par groupe

Objectifs :

La méthode de l'arbre des causes permet de définir des mesures efficaces et durables de prévention.

Cette méthode tend à sensibiliser les salariés à tous les niveaux hiérarchiques, pour traiter directement les problèmes de sécurité à l'échelon concerné.

Programme :

Introduction à la thématique et rappels :

- Définitions et distinction entre accident du travail, de trajet, TMS ...
- Les conséquences d'un accident du travail (et l'obligation de résultat de l'employeur).

Présentation de la méthode :

- La structure du groupe de travail et les compétences recherchées.
- Le recueil des faits et informations.
- Elaboration de l'arbre des antécédents.
- Choix et formulation des mesures correctives adaptées.
- Exploitation de l'analyse et communication.
- Mise en évidence et formulation des facteurs potentiels d'accidents, en vue de la détection précoce des risques.
- Les intérêts et les limites de l'analyse.

Comment se construire un arbre des causes :

En partant d'un exemple concret d'accidents, les participants seront amenés à :

- Lister les faits et construire l'arbre en partant du fait ultime, et en se posant, pour chaque événement, les questions appropriées.
- Etablir l'ordonnancement schématique (diagramme) causes et en tirer les conclusions quant à leur origine.
- Considérer les mesures raisonnablement applicables pour éviter le retour d'un tel accident.
- Développer le réflexe de la prévention intrinsèque dans d'autres secteurs ou activités pour anticiper le risque d'accident.

